

PUBLICATIONS LEGALES

CREATION DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Conformément aux accords de Nouméa sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, vu l'ordonnance n° 2000-190 du 2 mars 2000 relative à la chambre de discipline de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que les articles L.4441-2 à L.4441-11, et L.4441-19 à L.4441-21 du Code de la santé publique, ont été élus par vote lors du scrutin du 14 juin 2002, les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants de cette nouvelle institution.

La constitution du bureau est survenue le mardi 25 juin 2002, et se compose comme suit :

Président : Docteur Raymond MURA
Vice-président : Docteur Christian AIRAULT
Secrétaire : Docteur Vincent GINGUENE
Secrétaire-adj. : Docteur Sophie ADAM
Trésorier : Docteur Jean DIRHEIMER

Pour le bureau,
le secrétaire,
VINCENT GINGUENE

CABINET JURIDIQUE ISABELLE MERCKY
Maître en droit des affaires juriste libérale
4 av. Foch - Imm. Le Castex
BP 1584 - 98845 NOUMEA
Tel : 28.50.19 - Fax : 28.72.02

AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE SOUS CONDITION SUSPENSIVE

Suivant acte sous seing privé en date, à NOUMEA, du 5 juin 2002, la société "COMPTOIR DE YAHOUÉ", société à responsabilité limitée, au capital de 1.000.000 XPF, dont le siège social est à NOUMEA, 20 rue Charleroi, Vallée des Colons, immatriculée au RCS de NOUMEA sous le numéro 2001 B 617 175.

A VENDU A :

La société à responsabilité limitée "DANG TOAN", au capital de 1.000.000 XPF, dont le siège social est au MONT-DORE, lotissement Chaillaud, immatriculée au RCS de NOUMEA sous le numéro 2002 B 655 712.

Un fonds de commerce d'alimentation générale, exploité sous l'enseigne "COMPTOIR DE YAHOUÉ" à YAHOUÉ, MONT DORE, Lotissement Chaillaud.

Prix: 5.000.000 F CFP.

Jouissance : rétroactivement à compter du 23 mai 2002.

Une première insertion a été effectuée dans les Nouvelles Calédoniennes en date du 18 juin 2002.

Les créanciers pourront faire opposition sur le prix versé, au Cabinet juridique Isabelle MERCKY, 4 avenue Foch - Imm "Le Castex" - BP 1584 - 98845 NOUMEA, où domicile a été élu à cet effet. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront cette dernière des publications légales.

Pour insertion

SCP OFFICE NOTARIAL Jacqueline CALVET-
LEQUES et Dominique BAUDET
Notaires associés
Nouméa, 85 avenue du Général de Gaulle

AVIS DE CESSIION DE DROITS INDIVIS DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Dominique BAUDET, notaire associé à Nouméa, le 1^{er} juillet 2002, enregistré le 5 juillet 2002, folio 71 numéro 892 bordereau 489/4.

M. Grégory Yves SENECHAL, comptable, demeurant à Nouméa, Portes de Fer, 49 rue Jules Vernes.

A CEDE A :

Mlle Sandrine ROBERT, monitrice de voile et directrice de garderie, demeurant à Nouméa, Trianon, 2 rue Santos Dumont,

SES DROITS INDIVIS DE MOITIE dans un fonds de commerce de centre et de garderie d'enfants, exploité à Nouméa, 2 rue Santos Dumont, Trianon, à l'enseigne "CAPRICIA", avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Jouissance : immédiate.

Prix : 4.000.000 F CFP.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au domicile de M. Grégory SENECHAL, à Nouméa, Portes de Fer, 49 rue Jules Vernes, où domicile est spécialement élu à cet effet.

La première insertion a paru dans le journal d'annonces légales Les Nouvelles Calédoniennes du 11 juillet 2002

Pour insertion

Me D. BAUDET
Notaire associé

CABINET JURIDIQUE
JOELLE AUBERT
6, rue Guynemer
NOUMEA
Tél: 25.33.64

VENTE DU FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NOUMEA des 24 et 25 juin 2002 enregistré à NOUMEA, le 28 juin 2002 folio 143 numéro 1761 bordereau 201/1.

La société dénommée "LE MARGOILLAT BLEU" société à responsabilité limitée, au capital de 1.000.000 F CFP dont le siège social est à NOUMEA, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 2001 B 632.794.

A CEDE A :